

UN KIOSQUE À BROYAT PRÈS DE CHEZ MOI

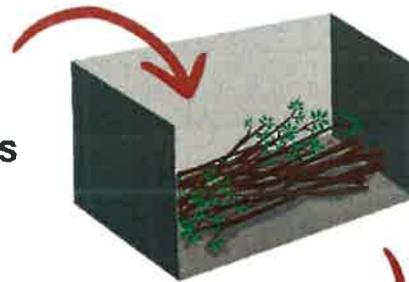
Déposez vos branchages

ROQUEFIXADE
Du 25 septembre au 6 octobre 2024

1

ZONE DE DÉPÔT

Déposez uniquement vos branchages et tailles de haies.




12cm
de diamètre
maximum



2

BROYAGE

Ils seront ensuite broyés par un·e agent·e du SMECTOM.

3

ZONE DE BROYAT

Récupérez **gratuitement** le broyat pour votre jardin.



Parking du terrain de tennis

La date d'installation de votre kiosque à broyat n'a pas été choisie au hasard. La taille des haies et l'élagage des arbres sont vivement déconseillés du 15 mars au 31 juillet pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux lors de cette période cruciale de leur cycle de vie.

DU BROYAT ? POUR QUOI FAIRE ?

RÉUTILISER LES VÉGÉTAUX DU JARDIN

- ✓ **Une bonne alternative au brûlage**
(art 131-13 du Code Pénal)
- ✓ **Économie de temps et d'effort**
moins d'adventices, de bêchage et des légumes propres.
- ✓ **Économie d'argent**
moins d'arrosages et d'engrais.
- ✓ **Un jardin en bonne santé**
protège votre sol du lessivage et des variations de températures.
- ✓ **Pour équilibrer et structurer**
votre compost et votre sol.



RÈGLES D'UTILISATION DU KIOSQUE À BROYAT



**NE PAS
DÉPOSER**



Bois autre que
les branchages



Tontes



Tas de feuilles

Les déchets verts des professionnels sont interdits.

PRÊT DE BROYEUR
gratuit pour les particuliers
biodechets@smectom.fr
www.smectom.fr



INFO KIOSQUE
05 61 68 02 02
biodechets@smectom.fr
www.smectom.fr

Un projet soutenu par :

